
COMMISSION SPORTIVE d'octobre

- 1- Incident J2 salle de Yerres
- 2- Litige Championnat par équipe Journée 1
- 3- Litige Championnat par équipe Journée 2
- 4- Litige Championnat par équipe Journée 3

1- Incident Journée 2 – salle de Yerres :

Lors de la rencontre entre Yerres 10 et Savigny 9, un joueur de l'équipe de Savigny a fait un arrêt cardiaque lors de sa dernière partie. Le joueur a tout de suite eu les premiers soins par une infirmière qui accompagnait une autre équipe qui jouait dans la salle, puis par les secours pour être emmené à l'hôpital.

Il y a donc eu une interruption de toutes les rencontres durant les environs 45 min de cet incident.

Yerres 10 – Savigny 9 en D4 a été jusqu'à son terme (c'était la dernière partie)

Yerres 4 – Brétigny 4 en D1 a repris et a été jusqu'à son terme

Yerres 6 – Savigny 6 en D2 a repris et a été jusqu'à son terme

Yerres 8 – Longpont 2 en D3 a repris et a été jusqu'à son terme

Yerres 9 – Bondoufle 8 en D3 a repris et a été jusqu'à son terme

Yerres 3 – La Ferté Alais 2 en PR poule 1, n'a pas repris et s'est arrêté à 11-13

Pour cette rencontre, d'après l'article II.119.b du règlement sportif, le nombre de parties disputées est supérieur à la moitié du nombre des parties possibles : le score est considéré comme acquis au moment de l'interruption.

2- Litige Championnat par équipe Journée 1

PR Poule 2 – PALAISEAU 7 – ATHIS MONS 3

AULONGBastien de l'équipe d'Athis Mons n'était pas licencié lors de la rencontre

Défaite 3-0 28-0

3- Litige Championnat par équipe Journée 2

Art.10.h du Règlement Championnat de France par équipes : Lors de la 2ème journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée dans une équipe de numéro inférieur.

D2 Poule 2 – ORSAY 2 : 2 joueurs ont joué dans l'équipe 1 en D1 sur la J1 (JOUSSET François, RANC Florian)

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D4 Poule 1 – MONTGERON 3 : 2 joueurs ont joué dans l'équipe 2 en D3 sur la J1 (SITBON Gregory, AITELHOUASSINE Kevin)

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D4 Poule 5 – VILLEBON/YVETTE 5 : 2 joueurs ont joué dans l'équipe 4 en D4 sur la J1 (GOUJON Alexandre, SNISARENKO Dmytro)

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D4 Poule 5 – MENNECY 7 : 1 joueur a joué dans l'équipe 4 en D3 sur la J1 (ALIF Tim) et 1 joueur a joué dans l'équipe 6 en D3 sur la J1 (LELONG Quentin)

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D4 Poule 6 – BURES/YVETTE 5 : 1 joueur a joué dans l'équipe 3 en D3 sur la J1 (BEREZIAT Zachary) et 1 joueur a joué dans l'équipe 4 en D4 sur la J1 (MARQUES Xavier)

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D3 Poule 4 – DRAVEIL 7 : Le meilleur joueur n'a pas été positionné en position Y

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D3 Poule 6 – VAL D'ORGE 3 : Le meilleur joueur n'a pas été positionné en position Y

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

4- Litige Championnat par équipe Journée 3

D3 Poule 6 – EPINAY 3 : Le meilleur joueur n'a pas été positionné en position Y

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€

D4 Poule 6 – CORBEIL 8 : Le meilleur joueur n'a pas été positionné en position A

Défaite 3-0 28-0 et pénalité financière de 15€